

Défenseure des droits  
Claire Hédon  
3 place de Fontenoy  
75007 Paris

Paris, le 22 juin 2022

Madame la Défenseure des droits,

Nous vous prions de trouver joint à ce courrier un dossier vous alertant sur la recrudescence des arrêtés municipaux sanctionnant les comportements que peuvent adopter les personnes sans-abri et en situation de précarité sociale et économique dans l'espace public, communément appelés « anti-mendicité ».

Ces arrêtés, en plus d'être discriminatoires, violent de nombreux droits fondamentaux sans justifier d'une réelle nécessité et ont des conséquences disproportionnées.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, nous vous demandons de bien vouloir constater la discrimination indirecte que constituent les arrêtés anti-précaires et à cet égard recommander aux pouvoirs publics d'y mettre un terme.

En outre, la Fondation Abbé Pierre et la Ligue des droits de l'Homme souhaiteraient que votre Autorité puisse être intervenante volontaire au soutien des contentieux qu'elles intentent depuis maintenant quelques années.

Nous restons naturellement à votre disposition pour tout échange sur ce dossier.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Ligue des droits de l'Homme  
Fondation Abbé Pierre  
Fédération Entraide Protestante  
Collectif national droits de l'Homme Romeurope  
La Cloche  
Association DALO  
Collectif des morts de la rue  
ATD Quart-Monde  
Unafam  
Cités caritas  
Fnasat  
Solidarités nouvelles pour le logement  
Secours Catholique  
FAPIL  
Les enfants du canal  
Emmaüs solidarité

